

Le Salasse

Numéro 57 nouvelle série.

23 mai 2006

Parfait JANS -Lillianes

Mail : parfait.jans@wanadoo.fr

site Internet : <http://www.jans-aoste.org>

Le Délégué au Congrès

Le 16 juin, jour d'ouverture du Congrès National extraordinaire de l'Union Valdôtaine à Saint-Vincent, l'émotion étreindra l'observateur impartial lorsqu'il apercevra tous ces Valdôtains : montagnards, éleveurs, vigneron, forestiers, agriculteurs, ouvriers, employés, cadres, enseignants, techniciens, intellectuels, hommes ou femmes, jeunes ou plus âgés, se présenter presque timidement au bureau d'accueil pour obtenir les documents et le badge officialisant leur présence en ce haut lieu de décision. Il découvrira des êtres joyeux de rencontrer leurs frères et soeurs et, à la fois des êtres inquiets par ce qu'ils investissent d'une lourde responsabilité. En effet, ils seront, pour trois jours, les **Délégués du Peuple valdôtain**.

De cette diversité, ce témoin pourra extraire, sans se tromper, l'image du Valdôtain type, à savoir : **un être serein, sérieux, honnête et sincère**. Autant de qualités qui pourront se mettre entre parenthèses, à tel ou tel moment du Congrès, le temps de suivre une proposition scabreuse, mais qui ne pourront jamais se perdre définitivement tant elles ont pénétré profondément notre peuple.

À ce congrès, les consciences vont être malmenées car l'ordre du jour porte en lui, à long terme, la perte du Mouvement. Oui, des orages éclateront, oui, les consciences souffriront, mais, in fine (**sauf un sursaut salvateur situé dans le droit fil des élections d'avril**) les thèses de la direction actuelle devraient sortir gagnantes d'un Congrès préparé en marge des statuts du Mouvement.

Ayant perdu la confiance des électeurs valdôtains et toujours imbus de leur personne, les dirigeants actuels ne veulent ni ne peuvent plus faire confiance aux adhérents.

On ressent à la lecture du texte consacré à la **modification des Statuts** une sorte de fuite en avant cherchant à transformer un mouvement démocratique solidement implanté dans nos montagnes, en une sorte de secte isolée de tous les côtés.

Par exemple, existe-t-il actuellement motif à s'interroger sur **les principes énoncés aux articles de 1 à 3 des Statuts ?**

Est-ce pour excuser l'ancien Sénateur de son vote en faveur d'une Constitution européenne ultra libérale tournant carrément le dos au Fédéralisme, qu'est posée la question : « *Faut-il mieux spécifier les contenus des « directives politiques générales » (la ligne politique concerne des thèmes généraux comme, par exemple, le fédéralisme ou bien aussi des sujets spécifiques ?)* – les guillemets et les parenthèses à l'intérieur du texte sont de la direction sortante -. De toute évidence le **fédéralisme global**, mentionné à l'**article premier des Statuts** actuels est dans le collimateur de la direction, sinon pourquoi poser cette question ?

Le texte introduisant la discussion continue : « *Les principes contenus dans les articles 1 à 3 sont-ils encore d'actualité et répondent-ils encore aux exigences du peuple valdôtain ?* » Alors qu'il eut été plus judicieux de présenter une éventuelle modification dans un sens positif, par exemple : **Face aux attaques permanentes contre notre autonomie devons-nous renforcer les principes énoncés aux articles 1, 2 et 3 ?** et non poser la question comme si ces principes étaient dépassés !

Tout le document présenté est parcouru par ce genre d'interrogations négatives. Il a été préparé par une direction placée sur la défensive par sa défaite électorale ; une direction se méfiant de sa base, des amis de l'autonomie et du fédéralisme. Le refus d'analyser les échecs à partir de l'intérieur en rejetant la faute sur « les autres » ne conduit pas les dirigeants d'Aoste à l'ouverture, mais les amène à dresser un mur face à tout ce qui vient de la base et des amis extérieurs.

Prenons l'article 6 des Statuts – ce texte concernant les **non-adhérents** est une exception démocratique tout à l'honneur des créateurs de l'Union Valdôtaine - une expérience enrichissante recherchant un maximum d'appuis extérieurs. La direction aurait pu poser la question de son

élargissement et aussi d'une meilleure utilisation de l'expérience des « **non-adhérents** », mais non, la question posée est : « *La participation des non-adhérents à la vie du Mouvement représente-t-elle encore une valeur ajoutée pour la vie du Mouvement ?* » C'est clair, telle que posée, la question cherche à obtenir un « non » pour accroître l'isolement du Mouvement.

Le même sentiment domine concernant les adhérents. Il n'est pas question d'ouvrir les portes en grand afin de corriger les échecs par une venue massive de jeunes adhérents. Non, la question posée est restrictive : « *est-il nécessaire de prévoir des règles plus strictes quand au respect des droits et des devoirs des membres ?* » Et pour bien se faire comprendre la direction interroge encore plus brutalement : « *Doit-on prévoir des sanctions « automatiques » à l'égard d'inscrits qui auraient adopté des attitudes contraires aux choix du Mouvement ?* » Autrement dit, demain, si les délégués suivaient la ligne tracée par la direction, l'Union Valdôtaine deviendrait un bataillon de militaires disciplinés, aux têtes rasées et bien alignées, plutôt qu'un mouvement populaire aux multiples idées et aux initiatives diverses toujours enrichissantes.

Et le bouquet final vient au chapitre **Organisation du Mouvement (articles de 11 à 14)** notamment en ce qui concerne les **Sections** qui donnent à l'U.V. son assise actuelle. Voici la question : « *L'organisation du Mouvement sur la base de sections communales est-elle encore valide ? Peut-on envisager d'autres hypothèses comme, par exemple, le regroupement des sections par zones homogènes ?* » Et, s'installant dans l'hypothèse de l'acceptation de cette remise en cause des **sections** et de la création de ces « **regroupements des sections par zones homogènes** » par les **Délégués**, la direction enchaîne immédiatement : « *Dans ce cas...* » et tout vient : les candidatures, le fédéralisme, la discipline, le fonctionnement du Mouvement ...

De toute évidence, la réforme principale envisagée par la tenue de ce Congrès, vise les **Sections** (réforme déjà mise en application d'une façon arbitraire et anti-statutaire durant la préparation de l'actuel congrès)

Le **Délégué au Congrès** pourra selon sa réflexion propre, selon les vœux émis par les adhérents de sa section, se prêter à toutes les questions posées, mais il en est une qui le marquera à jamais, personnellement, ce sera son vote concernant la vie des **Sections** et la création des **Regroupement homogènes de communes**, questions vicieuses qui changeront totalement la vie du Mouvement.

Le **Délégué serein, sérieux, honnête et sincère**, devra se garder comme de la peste d'un vote réduisant le rôle des **Sections** et créant ces « **R.H.C** » car cette nouvelle organisation intérieure du Mouvement mettra la direction régionale à l'abri du contrôle des **Sections**.

À lui seul, ce vote décidera du sort de l'Union Valdôtaine. Les délégués sauront-ils choisir la refondation comme il en fut question dans les jours qui suivirent le vote des 9-10 avril ou choisiront-ils la fuite en avant, avec, à la fin du parcours, la disparition d'un Mouvement qui fut porteur de tous les espoirs valdôtains.

Là est la véritable question.

Le 23 mai 2006-

Parfait JANS

Le maintien et l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du Peuple valdôtain passe aussi par la lecture de livres valdôtains écrits en français.

Réservez le meilleur accueil au nouveau roman

« Sorcières Sorciers du Val d'Aoste »

(parution début juin)

Prix de vente directe et librairies : 10 €

Commande expédiée : 14 € frais d'expédition inclus.

Les commandes sont à adresser :

Pour la France : à Parfait JANS, 119, Grande rue, 10130 Chessy les Prés

Pour le Val d'Aoste : à Parfait JANS, hameau Chichal, 11020 Lillianes (AO)